

Description

La piscicultrice ou le pisciculteur élèvent et soignent les alevins (petits poissons d'eau douce) pour repeupler les lacs, les étangs et les cours d'eau ou à des fins de consommation. L'élevage est réalisé d'abord à l'intérieur dans des vases et des petits bassins, puis à l'extérieur dans de grandes cuves circulaires et des étangs. Les piscicultrices et pisciculteurs organisent la reproduction des espèces et surveillent leur état sanitaire ainsi que celui de leur écosystème.

Leurs principales activités consistent à:

Élevage des poissons

- capturer des poissons (truites, brochets, bondelles, palées, etc.) prêts à se reproduire à l'aide d'une épuisette dans un lac, un étang, une rivière; les garder vivants jusqu'au retour à terre
- mettre le poisson au repos, le faire dégorgé dans l'eau claire pour le débarrasser de la vase ou d'autres impuretés
- sélectionner minutieusement les poissons reproducteurs et recueillir la laitance et les œufs à des périodes bien déterminées
- déposer les œufs dans des vases de pisciculture, les laisser se développer tranquillement jusqu'à éclosion; leur donner les soins nécessaires durant leur incubation
- élever les alevins dans de grandes cuves circulaires, les nourrir avec du plancton et des aliments artificiels et surveiller leur développement
- trier la récolte par espèce et par taille, vendre les pièces commercialisables ou repeupler les lacs et les rivières; replacer les éléments plus jeunes dans un bassin ou dans un étang jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge adulte

Surveillance et entretien des installations

- surveiller régulièrement la température de l'eau des bassins, son degré d'oxygénation, son état de propreté pour éviter des maladies contagieuses
- filtrer l'eau et retirer les œufs stériles et les alevins morts
- fertiliser l'eau par un apport d'engrais lorsque l'élevage est pratiqué en étang, veiller à ce que celui-ci ne se transforme pas en marais en fauchant régulièrement la végétation supérieure et en évacuant les plantes coupées
- préserver les poissons de leurs prédateurs (rats, canards, hérons, etc.)
- nettoyer régulièrement à fond les canaux et les bassins d'élevage
- procéder, au besoin, à la réfection des bassins (changement des bâches)

Environnement de travail

Les piscicultrices et pisciculteurs (ou aquaculteurs) travaillent le plus souvent seuls et utilisent des moyens techniques modernes. Elles et ils exercent leurs activités en milieu constamment humide, par tous les temps, été comme hiver, et sont parfois appelés à porter de lourdes charges.

Formation

La Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL) propose une [formation en aquaculture](#) officiellement reconnue et qui donne le droit d'élever des poissons à titre professionnel.

Lieux

- Zollikofen (BE) et Posieux (FR)

Durée

- 8 jours de cours théoriques
- stage non obligatoire de 3 mois

Conditions d'admission

- CFC ou titre jugé équivalent et 2 ans d'expérience professionnelle au minimum

Contenu

- Introduction à l'aquaculture
- Durabilité
- Biologie
- Législation
- Production
- Alimentation
- Circuits fermés
- Santé
- Bien-être animal
- Laboratoire
- Visites d'entreprises

Titre obtenu

Certificat de participation

Avec stage: diplôme de formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle (FSIFP), habilitant à détenir des poissons à titre professionnel (formation reconnue par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV).

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Résistance physique
- Sens de l'observation
- Capacité à supporter les mauvaises odeurs
- Ordre et propreté
- Sens commercial

Perspectives professionnelles

Les piscicultrices et pisciculteurs travaillent le plus souvent comme employés qualifiés dans une entreprise piscicole. La fabrication d'aliments, les conserveries, le transport de poissons offrent également quelques débouchés.

Dans certaines régions, la pratique de la pisciculture représente également une activité d'appoint pour les agriculteurs.

L'industrie piscicole, quoique relativement jeune, prend de plus en plus d'ampleur, ce qui augure des perspectives professionnelles favorables dans le secteur.

En général, les piscicultrices et pisciculteurs se spécialisent dans un domaine: élevage en bassins, élevage en étang (carpe, gardon, tanche, brochet, sandre, perche), salmoniculture (truite, saumon, omble chevalier), aquaculture marine (crevette, langouste, homard, sole, daurade, saumon, turbot) ou gestion d'entreprise piscicole.

Perfectionnement

Les piscicultrices et pisciculteurs peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue proposés par les associations professionnelles et la HAFL
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en aquaculture

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Aviculteur CFC/Avicultrice CFC
- Garde-pêche BF/Garde-pêche BF
- Pêcheur professionnel/Pêcheuse professionnelle

Adresses

Association suisse d'aquaculture ASA-SAV
Case postale 434
2022 Bevaix
<http://www.association-aquaculture.ch>

Haute école des sciences agronomiques, forestières
et alimentaires (HAFL)
Länggasse 85
3052 Zollikofen
Tél.: +41 31 910 21 11
<https://www.hafl.bfh.ch>

Institut agricole de Grangeneuve
Route de Grangeneuve 31
1725 Posieux
Tél.: +41 26 305 55 00
<http://www.grangeneuve.ch>